

TITRE : CULTURES FOURRAGÈRES

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

DESCRIPTION TECHNIQUE

Un fourrage est constitué de plante ou partie de plantes (herbacées, ligneux) consommée par le bétail. Dans le cadre de ce document les cultures fourragères irriguées sont constituées par des graminées et légumineuses cultivées pour leur palatabilité, rendement et qualité fourragère.

Les agriculteurs possèdent toujours quelques têtes de petits ruminants recevant souvent un complément fourrager issu d'un jardin. Toutefois, à ce jour la pratique des cultures fourragères n'est pas systématique au sein de ces exploitations. Cette situation est surtout due à l'absence de vulgarisation des cultures fourragères, à l'insuffisance de l'encadrement technique, à l'insuffisance de l'eau et/ou au coût de l'eau d'irrigation.

Les cultures fourragères diversifiées et de bonne qualité permettront une meilleure alimentation d'un certain nombre de bétail surtout les laitières en réduisant la vulnérabilité due à la dégradation des parcours naturels. Ce maintien des productions animales aura un impact positif sur la sécurité alimentaire des ménages par des apports des protéines animales et sur la fertilité des terres par la restitution au jardin du fumier traité.

NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

Technologie très pratiquée au sein des exploitations agricoles et a encore une marge de développement. Mais les fourrages ne sont pas assez diversifiés en terme de légumineuse

Cette technologie "culture fourragère" peut être considérée comme validée dans un environnement pertinent (TRL5).

JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

Le pays subit depuis plusieurs décennies des sécheresses récurrentes ayant pour conséquence : pertes du bétail, paupérisation des éleveurs, exode vers les centres urbains surtout la capitale.

Face à la dégradation des terres pastorales due notamment à l'irrégularité des pluies, la pratique de l'agro-élevage dans les zones potentielles constitue une des stratégies d'adaptation pour les populations sédentaires ayant un périmètre agricole.

La pratique des cultures fourragères contribue à la réduction de la vulnérabilité par l'atténuation des effets des sécheresses chroniques, à maintenir un minimum de production animale et également à la génération de revenus. De plus, l'amélioration de la disponibilité fourragère répond notamment aux documents politiques dont le plan directeur du secteur primaire (2009-2018) et le Programme d'Investissement du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine.

AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

ÉCHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

Dans les conditions climatiques du pays, le non-respect de mise en repos des parcours communautaires et le dépassement de la capacité de charge des parcours entraînent la dégradation continue des ressources naturelles sur lesquelles repose notamment l'élevage extensif. Cette situation incite les agro-éleveurs sédentaires à pratiquer les cultures fourragères sous irrigation dans les zones potentielles.

Après consultation de plusieurs documents nationaux de référence, les cultures fourragères se développeront sur une superficie de 300 ha à l'horizon 2035 au rythme de 20 ha/an.

AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

Cette technologie "culture fourragère" peut être considérée comme validée dans un environnement pertinent (TRL5).

IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

Les principaux impacts attendus de la technologie sont :

- Meilleure productivité des petits ruminants
- Diversification de revenu des exploitants
- Amélioration du menu des ménages

ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

Les politiques en place en relation avec la technologie « cultures fourragères » sont notamment :

- Etude du schéma-directeur pour l'irrigation et l'agriculture durable dans la zone sud de Djibouti, rapport final, MAEM-RH et JICA 2014
- Vision Djibouti 2035, 2015
- Contribution Déterminée au niveau National ;
- Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA 2014-2019, Djibouti)
- Plan directeur de développement du secteur primaire (2009-2018)

POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Dans le plan d'action technologique, les activités retenues pour le déploiement et la diffusion de la technologie "cultures fourragères" sont :

- Mise en place d'un service de vulgarisation fonctionnel
- Subvention d'un système d'irrigation économique
- Renforcement des capacités des producteurs

COUTS LIES AUX POLITIQUES PROPOSEES

Dans le PAT, le coût lié à la mise en œuvre des activités de la technologie "cultures fourragères" est de 2 158 500 USD.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Nom et coordonnées du coordinateur EBT

M. Idriss Ismael Nour

Contact : 0025321351020 ou 77849504

E-mail : distri_play@yahoo.fr

LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

<https://tech-action.unepdtu.org/country/djibouti/>